



CYCLE D'ORIENTATION DE LA VEVEYSE

Chemin des Crêts 9
1618 Châtel-St-Denis

021 948 81 21
secr.co.veveyse@edufr.ch
www.cov.ch

Assemblée des délégué-e-s du 11 février 2026

Message n°17 du comité d'école à l'assemblée des délégué-e-s de l'association des communes pour l'école du cycle d'orientation de la Veveyse (ASSCOV)

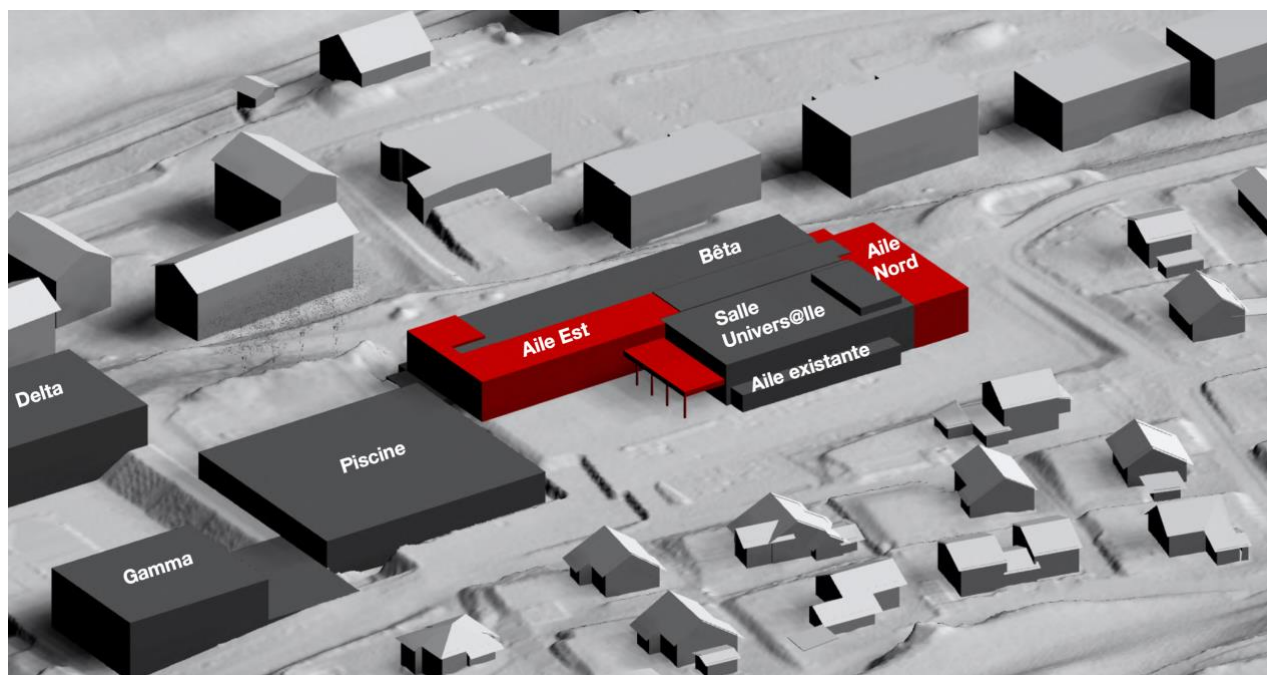
Objet : Crédit d'investissement de CHF 25'142'000 pour les travaux d'assainissement et l'agrandissement du bâtiment Bêta / Univers@lle sur la parcelle RF 443 – Approbation

Le comité d'école de l'ASSCOV a l'honneur de soumettre pour approbation le Message n°17 à l'assemblée des délégué-e-s de l'ASSCOV, concernant le crédit d'investissement pour les travaux d'assainissement et d'agrandissement du bâtiment Bêta / Univers@lle, sur la parcelle RF 443.



Contexte général

Un projet d'assainissement du bâtiment Bêta / Univers@lle (année de construction 2000) et un besoin en locaux supplémentaires sont étudiés depuis le début de l'année 2021. Le 24 avril 2024, l'Assemblée des délégué-e-s a approuvé le Message n°13 pour un crédit d'investissement d'un montant de CHF 720'000 destinés aux opérations complémentaires des mandataires jusqu'au dépôt de la mise à l'enquête. Le 5 novembre 2024, un appel d'offres de prestations de mandataire architecte a été publié sur SIMAP sur la base de l'avant-projet déjà effectué. Le 21 janvier 2025, le bureau Ferrari Architectes à Lausanne a remporté le concours de prestations de mandataire et pu directement se mettre au travail grâce à l'approbation du Message n°13. En collaboration avec la commission de bâtisse, notre mandataire a travaillé dans l'objectif d'optimiser l'avant-projet réalisé par Page Architectes et de présenter un devis général.



Objectifs du crédit d'investissement

Ce crédit d'investissement permettra d'effectuer les travaux d'assainissement et d'agrandissement du Bêta / Univers@lle dès le début de l'été 2026.

Afin de permettre de débiter ces travaux conséquents, toutes les salles de classes et certaines salles spéciales seront déplacées dans des pavillons scolaires qui seront installés durant 2 ans dans la cour d'école sise entre les bâtiments Alpha, Delta et Gamma.

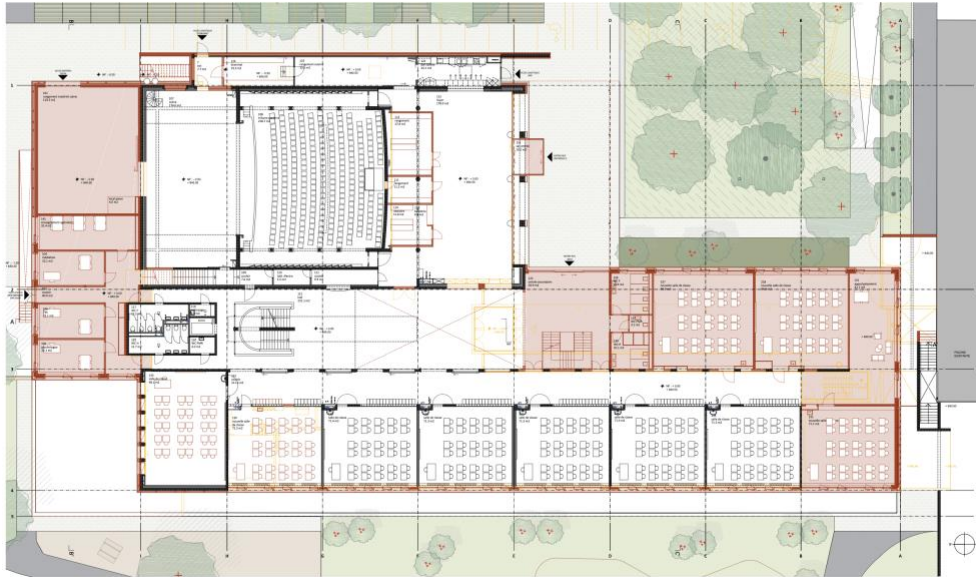
Le projet du bureau Ferrari Architectes a été développé en tenant compte des perspectives démographiques pour les années à venir, avec un pic de la fréquentation estimé actuellement à la rentrée scolaire 2030-2031.

Le projet comprend les modifications suivantes :

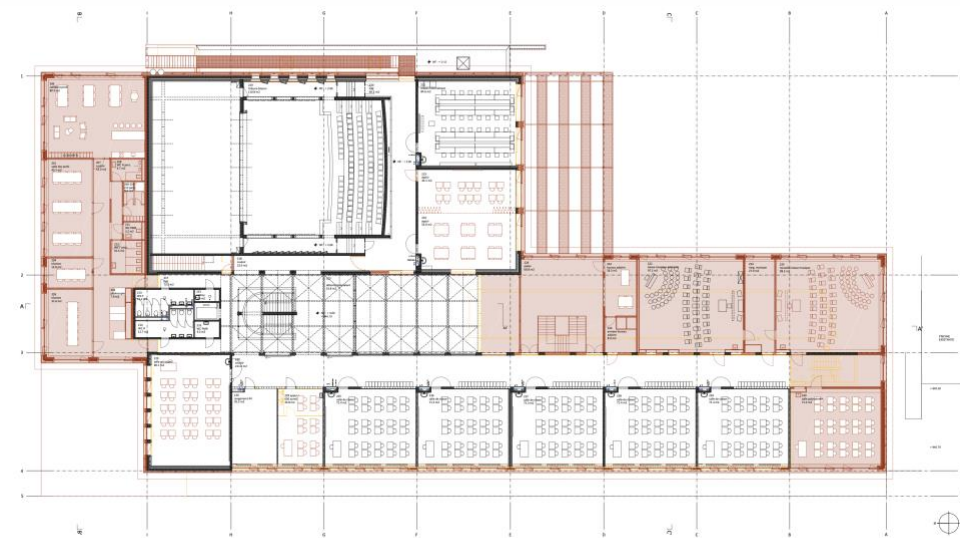
- Assainissement énergétique et technique du bâtiment existant pour répondre aux normes ;
- Création de nouveaux locaux :
 - Une 4^{ème} cuisine pour faire face aux besoins scolaires et déplacement de la 3^{ème} cuisine (qui se trouve dans le bâtiment Delta) afin d'avoir toutes les cuisines au même endroit dans le bâtiment Bêta ;
 - Un économat commun aux 4 cuisines pour stocker les denrées afin de permettre des livraisons en plus grande quantité ;
 - Une salle ACM ;
 - Une nouvelle salle de travail et une cafétéria pour les enseignant·e s adaptées aux besoins scolaires ;
 - 3 salles de classe ;
 - 1 salle polyvalente supplémentaires ;
 - 1 bureau pour l'enseignement spécialisé ;
 - 1 bureau pour les médiateurs ;
 - 1 bureau pour le travailleur social ;
 - 1 bureau pour les psychologues scolaires ;
 - 2 salles de réunion ;
 - 2 salles d'appui ;
 - 1 salle pour l'AJV ;
 - Déplacement de la salle de sciences du bâtiment Bêta vers le bâtiment Delta afin d'avoir les 3 salles de sciences au même endroit ;
 - Déplacement de la salle ACT vers le bâtiment Alpha ;
 - Création d'une salle d'étude vitrée au R+1 du bâtiment Alpha, l'ancienne salle étant occupée durant 2 ans provisoirement par une salle de musique ;
 - Aménagements extérieurs avec plantation de plusieurs arbres.



PLAN DU SS1



PLAN DU RDC



PLAN DU R+1

Elevations



ELEVATION OUEST



ELEVATION EST



ELEVATION NORD

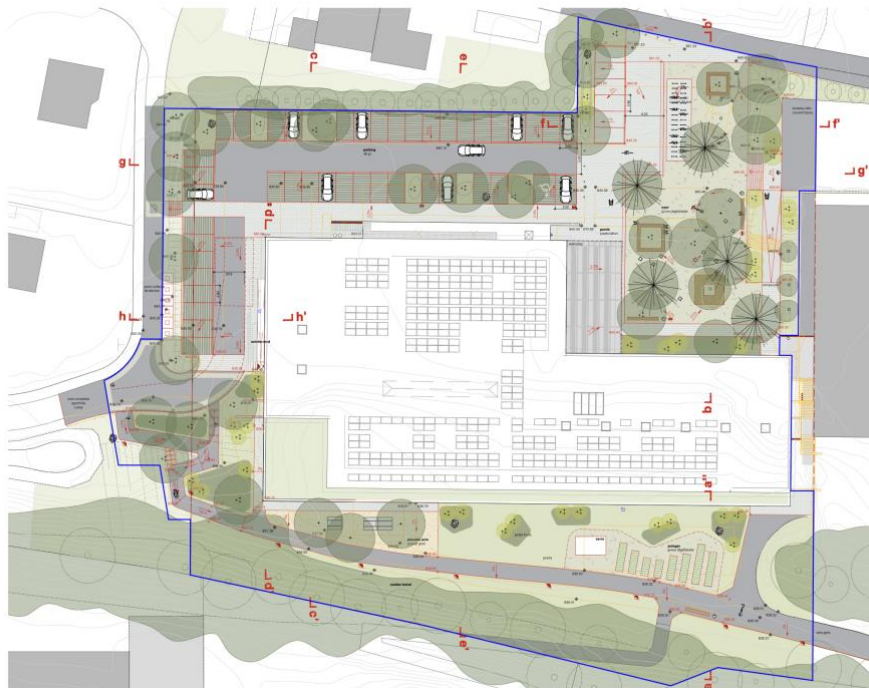


ELEVATION SUD

Pour la salle de spectacles Univers@lle, des travaux sont également à prévoir :

- Assainissement énergétique et technique ;
- Déplacement des locaux de services avec la création d'une billetterie et d'un vestiaire au milieu du foyer ;
- Création d'un local de stockage sur l'arrière-scène (décor, matériel, etc.) ;
- Remplacement de la moquette d'origine ;
- Remplacement des sièges d'origine, les pièces ne se fabriquant plus.

Aménagements-extérieurs : Projet



Il est important de pouvoir mettre à l'enquête le plus rapidement possible, principalement pour l'implantation des pavillons scolaires, afin de pouvoir démarrer les travaux de déménagement durant l'été 2026 et ne pas perturber les élèves avec un déménagement en cours d'année scolaire.

Containers et maintien en exploitation



Crédit d'investissement

Coût total estimé du projet global	CHF 30'332'946.90
./ Crédit d'étude du Message no 8	CHF 227'706.90
./ Crédit d'étude du message no 13	CHF 720'000
./ Subventions cantonales estimées par le bureau Ferrari	CHF 4'185'780
./ Subventions énergétiques estimées par le bureau Ferrari	CHF 57'460

Le service des bâtiments de l'Etat de Fribourg n'a pas encore rendu sa réponse sur le montant de la subvention cantonale provisoire. Elle doit nous être transmises d'ici le 30 janvier 2026. En l'état, nous avons indiqué ci-dessus les estimations de subventions réalisées par le bureau d'architecte Ferrari.

Plan de financement dès 2029

Solde total estimé à la charge de l'ASSCOV **CHF 25'142'000**

A la charge des budgets d'investissement 2026-2027-2028.

Financé par un emprunt bancaire

Frais financiers du crédit d'investissement dès 2029

Intérêts passifs	1.5 %	CHF 25'142'000	CHF 377'130
Amortissement annuel	3%	CHF 25'142'000	CHF 754'260

Total annuel **CHF 1'131'390**

Synthèse

Le comité d'école sollicite l'approbation de l'assemblée des délégué-e-s de l'ASSCOV dans l'objectif de pouvoir démarrer rapidement les travaux d'assainissement et d'agrandissement du bâtiment Bêta/Univers@lle.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, le comité d'école sollicite votre autorisation pour engager le montant de CHF 25'142'000 destiné aux travaux d'assainissement et d'agrandissement du bâtiment Bêta / Univers@lle sur la parcelle RF 443.

Le Président du comité d'école



Savio Michellod

L'Administrateur



Eric Berthoud

Annexe : Arrêté du Message n°17 pour l'assemblée des délégué-e-s